



Projet d'aménagement du Jardin Moderne

*septembre 2016
mis à jour novembre 2017*



Objectifs

Le site confié en 1998, a connu de nombreux aménagements réalisés par la Ville et par l'association. Pour autant, le bâtiment comme les extérieurs n'ont jamais bénéficié d'un programme global qui permettrait de répondre à l'ensemble des besoins des musiciens et des acteurs, de renforcer la capacité de l'association à développer des chantiers identifiés par le SOLIMA de Rennes Métropole et les États Généraux de la Culture, tout en s'inscrivant dans une cohérence avec la stratégie urbaine de Rennes Métropole, et notamment le projet Vilaine Aval.

3 axes sont identifiés :

- ▶ Le développement du cluster
- ▶ Le renforcement des outils de pratiques musicales (production enregistrée, création et formation)
- ▶ L'aménagement des extérieurs

1/ Développement du Cluster

En chimie, le cluster correspond à de petits agrégats d'une dizaine à une centaine d'atomes dotés de propriétés particulières (il peut s'agir par exemple d'excellents catalyseurs) absentes à la fois des matériaux massifs et de leurs constituants atomiques.

Contexte

► Depuis sa création, le Jardin Moderne héberge d'autres associations artistiques et/ou culturelles dans ses murs. La pépinière s'adresse alors aux structures émergentes et la durée du bail est 3 ans non renouvelable.

► En 2009, de nombreuses demandes d'hébergement ne peuvent être satisfaites faute d'espace suffisant. Le Jardin rédige un projet d'extension et sollicite la Ville.

► En 2010, une étude axée sur l'économie et l'emploi des 6 associations hébergées permet une nouvelle lecture de la pépinière. Elle représente un budget cumulé de 981 028 euros (dont moins de 15 % proviennent de subventions, en dehors des aides à l'emploi), 15,5 équivalents temps plein, dont 5 CDI, et certains projets s'étendent au territoire national, voire européen.

La même année, dans le cadre de la cellule de veille, la Ville confie au Jardin Moderne la gestion de locaux de l'ancienne école Kennedy qui permettent d'accueillir 6 associations supplémentaires.

► En 2012, le projet de cluster est validé par l'Assemblée Générale. Il redéfinit le périmètre des structures hébergées et fixe des objectifs communs. Un mémoire de stage questionne le rôle du Jardin au sein du cluster, dont la position de coordination et d'animation est réaffirmée.

► En 2013, 15 associations participent au cluster. L'expérience est positive puisque l'on constate le développement d'une majorité des associations, en terme de projet, d'économie et d'emploi. Néanmoins, la nature des bâtiments actuels et l'éloignement géographique des locaux Kennedy freinent la structuration du cluster, alourdissent la gestion et handicapent les dynamiques de coopération.

► Depuis 2014, de 15 à 20 associations composent le cluster suivant les années.

► En 2016, un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) collectif aux associations hébergées, l'ayant été, ou souhaitant l'être, réunit 5 structures autour d'un projet de groupement d'intérêt des acteurs artistiques et culturels du bassin rennais, distinct de la notion d'hébergement par le Jardin Moderne.

► En 2017, l'association décide de cesser la gestion des locaux Kennedy au 31 décembre. Parallèlement le projet d'aménagement du site est présenté à la Maire à l'occasion de sa visite.

Objectifs

Le cluster doit défendre et contribuer à la diversité culturelle et artistique par le soutien et l'accompagnement d'une diversité d'initiatives. Il s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire, et vise à :

- favoriser l'émergence et le développement des projets;
- stimuler les partenariats et les projets coopératifs;
- favoriser la professionnalisation des acteurs;
- participer au développement de l'emploi sur le territoire.

Besoins

Il s'agit des besoins recensés à ce jour, au regard du volume d'activités constaté ces dernières années, des demandes des acteurs hébergés par le Jardin Moderne, et de ceux qui en ont fait la demande.

- Au moins 8 bureaux de superficies différentes allant de 15 m² à 50 m² (nombre et superficies à reprendre dans le cadre d'une étude) ;
- une salle de réunion collective d'une capacité d'environ 30 personnes ;
- une salle de formation collective d'une capacité d'environ 20 personnes ;
- une salle de stockage collective d'au moins 30 m² ;
- des sanitaires correspondants.

2/ Pratiques musicales et formation

Objectifs

Les 7 studios de répétition du Jardin sont utilisés par plus de 800 personnes chaque année, ce qui représente jusqu'à 300 groupes amateurs et professionnels.

Leur aménagement date de 1998 pour les plus anciens, et ils sont aujourd'hui bien loin des standards des lieux inaugurés ces 10 dernières années en France, notamment en terme de surface (26 m² maximum), et surtout en terme de qualités acoustiques et d'émergences sonores. Malgré l'entretien et les réfections réalisés par l'association au fil des ans, la plupart des agencements (murs, plafonds, sols, éclairages) sont aujourd'hui vétustes, et ils ne disposent pas non plus de chauffage.

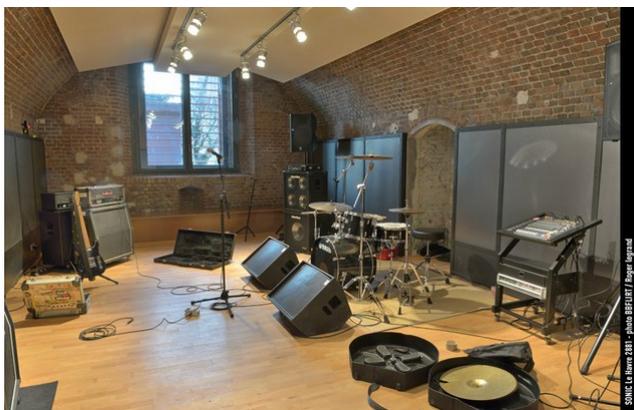
D'autre part, la création d'un studio adapté aux enjeux actuels, aujourd'hui inexistant sur le bassin rennais, permettrait de considérablement renforcer la pré-production discographique et scénique, tout en réactualisant l'outillage matériel de la formation professionnelle. Il s'agirait donc ici d'un nouvel espace pour une utilisation différente axée sur le développement de projet artistique, l'insertion professionnelle, la formation, mais aussi pour accueillir de plus grands ensembles.

Besoins

- ▶ création d'un studio d'au moins 50 m² bénéficiant d'un éclairage naturel ;
- ▶ création d'au moins 5 boîtes de rangement supplémentaires (2 m² chacune) ;
- ▶ réfection des studios de répétition existants (sols, murs, plafond, traitement acoustique, thermique, éclairage, chauffage) ;
- ▶ correction des interférences électriques générées par les moteurs de ventilation ;
- ▶ rénovation du circuit de ventilation (émergences sonores entre les studios).



Studio 2 / La Carène / Brest



Le Sonic / CEM / Le Havre

3/ Extérieurs

Contexte

Situé au 11 rue du Manoir de Servigné à Rennes, dans la Zone Industrielle de Lorient, en bord de Vilaine, la surface totale du site du Jardin Moderne est de 5744m², dont 1288m² occupé par le bâtiment, il est partiellement arboré et végétalisé.

L'association a pris en compte ces spécificités dans le développement de son projet, et les extérieurs sont aujourd'hui entretenus et largement utilisés. Pour autant, ils restent aujourd'hui peu valorisés au regard de leur potentiel.



Le projet actuel de valorisation de la vallée de la Vilaine sur le territoire de Rennes Métropole (cf annexes p5) pourrait intégrer le site, au carrefour du centre-ville de Rennes, des étangs d'Apigné, de Saint-Jacques-de-la-Lande et de Vézin-le-Coquet, afin d'appuyer ce vaste programme sur un espace déjà largement fréquenté pour les événements qui s'y déroulent, mais aussi au quotidien pour le bar, le restaurant et l'ensemble des activités proposées 6 jours sur 7.

Objectifs

Par une meilleure prise en compte dans la stratégie urbaine globale de Rennes Métropole, il s'agit d'améliorer la visibilité, l'accessibilité et la convivialité du site du Jardin Moderne, tout en renforçant ses liens avec les autres pôles d'activités culturelles, artistiques et de loisirs du territoire.

Besoins

- ▶ aménagement paysager en phase avec le projet de valorisation de la vallée de la Vilaine ;
- ▶ aménagement paysager et mobilier du jardin ouest dit « Jardin Mekanik » ;
- ▶ création d'un local de stockage (environ 50 m²)

4/ Annexes

Impacts sur le fonctionnement

Il serait prématuré d'estimer l'impact économique de la réalisation de ces travaux à ce stade du projet. Il conviendrait donc de réaliser un prévisionnel dès lors que le travail de programmation aura été établi. Néanmoins, nous pouvons dorénavant et déjà recenser les postes de dépenses qui augmenteront mécaniquement par l'augmentation de la surface (fluides, chauffage, alarme, entretien, assurance...)

Pour autant, il faudra mettre dans la balance les ressources supplémentaires qui découleront :

- ▶ une augmentation de la participation financière des structures accueillies (nombre de structures et montants révisés)
- ▶ économies d'échelle réalisées par une plus grande utilisation des outils mutualisés (réseaux, photocopieurs, affranchissement, etc...)
- ▶ d'une fréquentation plus régulières des activités du Jardin (bar, restaurant, services, répétitions...)

Ressources

[Le premier projet d'extension \(2009\)](#)

[La synthèse de réunion de cellule de veille \(juillet 2010\) – Ville de Rennes](#)

[Le projet de cluster artistique et culturel \(novembre 2010\)](#)

[Le rapport de stage de Raphaël Chapalain "Le cluster associatif du Jardin Moderne" \(2012\)](#)

[Le projet global du Jardin Moderne \(mars 2012\)](#)

[Note d'opportunité Extension du bâtiment Jardin Moderne dans le cadre du projet de cluster \(2013\)](#)

[Le diagnostic du DLA sur le cluster \(juin 2016\)](#)

[Le projet urbain la vallée de la Vilaine](#)